

Image not found or type unknown



SEPARATION DE PERSONNE AYANT UN ENFANT EN BAS AGE

Par **IOPPOLO**, le **05/11/2008** à **15:33**

NOUS VIVONS EN UNION LIBRE ET AVONS UN ENFANT D'UN AN ET VIVONS A MARSEILLE, NOUS SOUHAITONS NOUS SEPARER MAIS LE PROBLEME EST QUE JE COMPTE ALLER VIVRE A MONTPELLIER CAR MA FAMILLE EST LA BAS, EST CE POSSIBLE?